

Editorial

Dans son numéro « Cultures & idées » du samedi 4 avril 2015, *Le Monde* a consacré un article à « La ville à mille temps ». Les actions des Missions temps ont été mises en valeur à cette occasion.

D'autres Bureaux des temps voient le jour en France, notamment à la Métropole Européenne de Lille, auquel nous consacrons une note dans cette Lettre. Autant d'indices qui montrent qu'aujourd'hui les politiques temporelles sont au cœur de l'action publique, ce dont je me réjouis avec vous. En effet, elles sont gages de participation citoyenne et d'attention à la vie quotidienne des habitants.

Par ailleurs, je vous invite à prendre note des dates des prochaines Temporelles, les 15 et 16 octobre prochain à Lyon sur le thème de la ville servicielle. Nous vous y attendons nombreux !

Dominique ROYOUX, Président

A la Une – L'actualité du réseau européen et de ses partenaires

Rencontre à Namur les 5 et 6 février 2015

Le réseau européen des acteurs des politiques temporelles, porté par Tempo territorial depuis 2 ans, prend ses marques.

En février, les 5 et 6, une rencontre a eu lieu à Namur en Belgique, organisée par Synergie Wallonie.

Synergie Wallonie est une association qui regroupe toutes les associations wallonnes œuvrant pour l'égalité hommes-femmes, un enjeu transversal aux politiques temporelles.

L'objectif de ces journées qui ont réuni des partenaires français, espagnols, italiens et belges, était triple :

- Faciliter l'échange de bonnes pratiques en finalisant des outils de présentation et de communications de leurs actions tel que cela a déjà été fait en France par Tempo territorial,
- Rencontrer des acteurs ou des représentants wallons afin d'échanger leurs expériences et d'envisager l'implication wallonne dans la mise en place des politiques temporelles, notamment par l'adhésion au réseau Tempo et la faisabilité du dépôt d'un projet Interreg dans le courant du premier trimestre 2015.

Namur et Charleroi étaient présentes à cette rencontre. Leurs représentants ont constaté que ces politiques temporelles peuvent s'intégrer parfaitement dans les plans de cohésion sociale qui constituent leurs priorités.

- Envisager les moyens européens de financer ce réseau. A ce jour, l'idée est de répondre à un appel à projets de la Commission européenne

sur la manière dont le temps favorise la citoyenneté, sachant que la Belgique travaille sur le temps en termes de cohésion sociale.

L'Espagne favorise plutôt l'aspect égalité hommes-femmes dans les entreprises. En Italie, c'est l'aménagement urbain qui est mis en avant. En France, les actions ont beaucoup porté sur l'enrichissement de l'offre de services publics et privés. Il faut que les villes partenaires du réseau européen trouvent un intérêt commun pour répondre à cet appel à projets.



« Dedeuana » (De Dix à une) à Barcelone

Dedeuana est un programme qui fournit des informations, des conseils et du soutien aux jeunes de 16 à 25 ans, à travers un ensemble d'actions visant leur orientation professionnelle et/ou leur insertion dans l'emploi. Ce temps d'échanges est piloté par le Programme Temps et Qualité de vie, Education Consortium et l'Institut Municipal des Services sociaux. Ce dispositif se concentre sur la **gestion du temps des jeunes entre 16 et 25 ans**, qui sont hors des circuits de l'emploi et de la formation et qui habitent

prioritairement le quartier de Nou Barris. Il s'agit, à travers un programme varié d'activités quotidiennes, attrayantes et accessibles, de guider les participants dans leur future carrière, à la fois pour ceux qui décident de s'orienter vers une formation professionnelle et ceux qui recherchent l'intégration dans le monde du travail. Les activités et ateliers ont lieu de 10h à 13h du lundi au vendredi. Le calendrier de ces activités est trimestriel et varie en fonction du profil et de la dynamique de groupe.

Le programme pose les **objectifs** suivants:

- Obtenir le soutien et l'engagement envers le programme de travail.
- Fournir des outils et des ressources qui aident à l'autonomie des jeunes, à la promotion sociale et à l'intégration tout en facilitant l'exploration des possibilités d'emploi en fonction des capacités et des compétences des jeunes,
- Travailler les émotions et l'expression des sentiments des jeunes afin de promouvoir leur développement global.
- Aider les jeunes à améliorer leur qualification,
- Favoriser l'insertion à travers des ateliers de recherche d'emploi, connaissance des ressources existantes, etc.

Le projet Dedeuauna, est un travail en réseau qui nécessite la participation des différents services impliqués directement ou indirectement dès le début jusqu'à la fin de l'intervention.

La personne chargée de coordonner le service doit avoir un profil social professionnel d'éducation (pédagogie enseignement).

Le coût du service au cours de l'année scolaire (Septembre à Juin) est de 35.000 euros.

Pendant l'année scolaire 2013-2014, 54 jeunes ont bénéficié du dispositif dont 39 l'ont terminé. 5% des jeunes ont été insérés et 19% se sont préinscrits pour des formations. Les autres peuvent continuer le programme l'année suivante.

Ce programme prend en compte une étape difficile de la vie des jeunes où le risque d'exclusion sociale est important. Il leur permet de trouver en eux les ressources pour avancer de manière positive.

Contact : Carme Carrera Escuder,
Tècnica del Programa de Temps i Qualitat de Vida,
Barcelona, Telèfon 93 256 46 01, ccarrerae@bcn.cat

L'actualité des territoires

Un bureau des temps pour la Métropole Européenne de Lille

En ce mois d'avril 2015, la Métropole Européenne de Lille (MEL) crée son bureau des temps. Retour sur la genèse et les perspectives de ce projet.

La prise en compte des temps de la ville dans les démarches stratégiques métropolitaines est déjà ancienne. En effet, depuis 2010 plusieurs documents-cadres ont intégré cette logique temporelle (le Plan de Déplacements Urbains 2010>2020, la Délibération Cadre Développement Durable, le plan d'actions pour l'égalité des femmes et des hommes, le projet d'aménagement et de développement durable du territoire du SCOT). C'est en octobre 2013, avec l'adoption du Plan Climat Energie Territoire (PCET), que la politique des temps de la ville est officiellement lancée puisque le plan d'actions prévoit de « *Construire une politique d'aménagement des temps de la ville* ». Suite à l'adoption du PCET, un diagnostic temporel a été lancé pour déterminer l'orientation de la politique métropolitaine des temps de la ville et proposer les modalités de déploiement de celle-ci. Il s'appuie sur trois axes :

- Une définition du profil temporel de la métropole grâce à l'étude fine des horaires d'ouverture au public de plusieurs types de services (1500 sites dont les piscines, mairies, postes, écoles,...).
- Un état des lieux de la prise en compte des enjeux temporels au sein des politiques menées par la MEL (identifier les sujets déjà portés par les directions, les sujets dont une politique temporelle communautaire devrait s'emparer et les opportunités à saisir, ...).
- La contribution du Conseil de développement sur les « temps de la ville, temps de la vie » (2011)

Les conclusions du diagnostic, conjuguées à l'étude comparée des bureaux des temps français et à la contribution du Conseil de développement, ont permis de dégager des propositions pour mettre en œuvre concrètement la politique métropolitaine d'aménagement des temps de la ville.

Parmi elles, plusieurs thématiques prioritaires ont été identifiées et certaines sont déjà engagées : accompagnement du télétravail sur le territoire, optimisation des horaires d'ouverture des bibliothèques et médiathèques, expérimentation sur la gestion des

flux en heure de pointe sur le territoire de la MEL en partenariat avec le Conseil régional.

La création d'un bureau des temps a également été décidée. Celui-ci poursuit quatre grandes missions :

- **Une mission de sensibilisation** pour faire connaître les logiques temporelles à l'interne au niveau technique et politique mais également à destination des acteurs du territoire
- **Une mission de valorisation** pour mettre en exergue les bonnes pratiques et susciter la mise en réseau
- **Une mission d'accompagnement** afin d'apporter aux projets des directions de la MEL comme des communes une approche temporelle, un regard complémentaire et une méthode spécifique. Cette mission d'accompagnement s'élargira également aux générateurs de flux publics et privés de la MEL.
- **Une mission d'incubateur** pour initier des expérimentations afin d'inciter et de stimuler la prise en compte des temps au sein des services de la MEL mais également de son territoire

Trois personnes œuvrent à la politique métropolitaine d'aménagement des temps de la ville au sein du bureau des temps. Ce dernier fait partie du pôle Développement Territorial et Social dont la mission est le développement harmonieux et équilibré du territoire, entre ses composantes urbaines et rurales, et le développement social, culturel et sportif de la métropole. Le bureau des temps s'intègre à la délégation de Christiane Bouchart, vice-présidente en charge du Développement durable et du Plan Climat.

L'agenda de Tempo territorial

Rappel : **Mardi de Tempo, le 21 avril de 14h30 à 17h.**

Economie de la fonctionnalité et de la coopération : un modèle économique d'entreprise qui pose de nouveaux rapports au Temps, au travail, aux territoires – Hôtel de Ville de Paris. Inscription obligatoire par courriel : contact.tempo.formation@gmail.com

Les prochaines **Temporelles**, journées annuelles du réseau **Tempo territorial**, auront lieu **les 15 et 16 octobre prochain à la Métropole de Lyon** sur le thème « **Bienvenue dans la ville servicielle ! Nouveaux temps, nouveaux services, nouveaux modes de faire la ville** »

Pourquoi ce sujet ? Il est né de l'émergence de plusieurs faits sociétaux qui impliquent :

- de nouveaux modes de vies, des temporalités complexes, de nouvelles attentes des habitants sur les services,

- la baisse des financements publics

- de nouveaux modes de faire l'action publique, développant de plus en plus des partenariats publics/privés

- des villes intelligentes, des villes résilientes, de nouveaux modèles de gouvernance, de villes frugales (faire mieux avec moins)...

Ainsi, qu'apporte le sujet de la ville servicielle dans la construction de services à la population ? Quels impacts temporels voit-on émerger ? Quelles mises en tensions et paradoxes sont mis en évidence ? **Quelles nouvelles façons de faire la ville ?** En passant d'un modèle de cloisonnement et de rigidité urbaine vers une ville fluide et agile, accessible et ouverte pour le bien-être et la qualité de vie du citoyen.

Les journées seront organisées autour de 4 temps forts :

* un atelier de créativité avec l'ensemble des participants qui permettra à chacun de se situer et de se questionner sur "le service du futur" : quel forme aura-t-il ? Quels acteurs concernera-t-il ? Quelles nouvelles économies verra-t-on émerger ?

et des séquences sur des services qui devront prendre en compte :

* " les nouveaux rythmes " : comment intégrer les évolutions des rythmes de vies des habitants et des territoires dans la mise en place de services innovants ?

* " les nouveaux modes de faire la ville" plus collaboratifs et bottom-up

* "les nouveaux modes d'action publique" avec des partenariats publics/privés qui questionnent le rôle de la collectivité

Il se conclura avec un débat " les politiques temporelles dans tout ça ?"

Adhésion 2015

C'est le moment de penser à adhérer et faire délibérer vos collectivités.

Pour renouveler votre adhésion ou rejoindre le réseau des acteurs des politiques temporelles,

Contactez Catherine Dameron :

c.dameron@rennesmetropole.fr

Ont collaboré à ce numéro : Mireille Tery, Laure Gaspéri, Carme Carrera Escuder, Lucie Verchère, Dominique Royoux